

Le Collectif des syndicats de la santé a rencontré les Ministres MJIYAWA et Bawara



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°576 du Mercredi 04 novembre 2020 - 14^{ème} année - Prix: 250 FCFA

PROGRAMME D'APPUI AUX PISTES RURALES (PAPR)

L'Etat exige plus de rigueur et de discipline de la part des entreprises nationales des BTP

#3



4 000 km de pistes rurales à réaliser

EDUCATION

ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021 :

Les recommandations des enseignants aux parents et aux élèves

#2

L'année académique 2020-2021 a effectivement démarré lundi 2 novembre 2020 au Togo. Environ trois millions d'écoliers et d'élèves de l'enseignement général, technique, confessionnel et de la formation professionnelle ont repris le chemin des classes sur l'ensemble du territoire national, rapportent des sources officielles.

PRIMATURE

ETSRI HOMÉVOR REMPLACE SIMFÉITCHÉOU PRÉ

Les probables nouvelles occupations de l'ancien DC

#6



Coin du civisme

#5



La problématique des feux tricolores

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES



L'INSEED livre les résultats

#6

Le carnet

La négligence !

La levée de certaines restrictions des mesures barrières a fait croire à certains que la pandémie de la Covid 19 a reculé. Ce qui a conduit au relâchement dans le respect des mesures de protection qui devraient nous épargner de la maladie à Corana virus. Le constat est amer. Dans des nombreux zones et sites la Covid 19 est en train de faire rage conduisant le gouvernement à prendre des mesures urgentes. Un cluster a été identifié à la cimenterie de Tabligbo (70km de Lomé). Cette usine, qui appartient à Wacem, a été fermée en début de semaine pour deux semaines afin d'éviter la propagation du coronavirus. « Wacem et d'autres entreprises qui ont du mal à mettre en place les protocoles sanitaires. Malheureusement c'est le prix à payer. Vous risquez de fermer votre entreprise et ce sont des millions de fcf de perdus par jour », a déclaré mardi au micro d'une radio privée le Dr Wembo Halatoko Bélé, directrice générale de l'Institut national d'hygiène (INH). Elle a directement accusé la cimenterie de 'négligence'. Le site a été totalement désinfecté mais restera fermé pendant 14 jours par mesure de sécurité. Les cas positifs et contacts seront suivis durant toute cette période. C'est dans ce contexte que les élèves ont repris le chemin de l'école. Le port du masque est obligatoire dans le primaire et le secondaire pour les enseignants et les élèves. Mesure difficile à faire appliquer chez les jeunes. Si les élèves portent le masque en classe, à l'extérieur c'est une autre histoire. Idem pour la distanciation physique. Dans les cours de récréation et à l'extérieur des établissements, les groupes se sont rapidement formés. Les proviseurs devraient sévir dans les prochains jours. La jeunesse se croit à l'abri du virus, au moins dans sa forme la plus violente. Mais ils peuvent contaminer leur entourage. Si tout va bien, le gouvernement pourrait décider dans les prochains jours de la réouverture des lieux de culte. Mais pas tous. 1.200 fonctionnent déjà depuis le 17 juillet, après une fermeture totale de 4 mois. Mais tout doit se faire dans la rigueur et par étapes pour éviter une propagation du virus. Le Togo est parvenu à contenir jusqu'à présent le coronavirus. Mais le nombre de décès enregistré et de cas de contamination qu'on constate actuellement inquiète. Les gens se demandent si les morts meurent de la Covid-19 ? Dans ce cas, une réponse est venue de l'OMS. « Le diabète constitue un des facteurs de risque très important de la pandémie », a déclaré le représentant-résident de l'OMS au Togo, Dr Diallo Fatoumata Binta Tidiane. Au Togo, les personnes diabétiques représentent 27% des décès liés au nouveau coronavirus, toujours selon l'OMS. Pour faire face à l'inquiétude des diabétiques, l'OMS a offert au Togo plus de 10 mille doses d'insulines. Don estimé à plus de 16 millions de francs Cfa. Selon le représentant-résident de l'OMS, Dr Diallo Fatoumata Binta Tidiane, l'agence des Nations unies a, en effet, fait un plaidoyer pour que l'insuline soit produite et distribuée pour la prise en charge des personnes diabétiques. Mais quelle que soit la situation, le respect des mesures barrières s'impose à tous les niveaux. Il faudrait veiller à ce que dans les établissements à grand attroupement le matériel de lave main soit placé ainsi que les gels hydroalcooliques. La distanciation sociale également doit être respectée afin d'éviter la propagation de cette pandémie

RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021 :

Message du ministre Kokoroko

Le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique, professeur Dodzi Kokoroko a délivré le 1er novembre, veille de la rentrée scolaire 2020-2021, un message au monde éducatif. Annonce de recrutement, mesures préventives prises en cette période de crise sanitaire, le ministre s'est montré rassurant en ce début de démarrage des cours.

L'INTÉGRALITÉ DU MESSAGE DU MINISTRE

Dans une triple démarche de dextérité, d'autorité, et de proximité, le ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat se prépare activement, quoique l'épidémie à coronavirus sévise toujours, à accueillir, à partir du 02 novembre 2020, environ deux millions six cent mille écoliers et apprenants, du préscolaire, du primaire, du secondaire général et technique et de la formation professionnelle. Plus qu'une évidence, le monde scolaire, a été, entre autres, contraint par la Covid-19 à plusieurs mois de vacances, au titre de l'année 2019-2020. Grâce aux efforts du gouvernement, sous le leadership du Président de la République, son Excellence Monsieur, Faure Essozimna GNASSINGBE, l'année scolaire écoulée, quoique rudement éprouvée, a connu un aboutissement heureux, avec des résultats globalement satisfaisants. Le sens élevé du devoir et du patriotisme des acteurs du secteur éducatif, lesquels, par leur engagement, leur connaissance des hommes et des couloirs, ont été d'un grand secours à cette réussite. Je voudrais, pour ces justes motifs, leur exprimer la reconnaissance et la gratitude du gouvernement. Les conditions enseignante, apprenante et infrastructurelle sont au cœur des enjeux de l'année scolaire 2020-2021, conformément aux engagements politiques du Chef de l'Etat consignés dans la déclaration de politique générale de Madame le Premier Ministre, Victoire TOMEKAH DOGBE. Mesdames, Messieurs, Nous avons tous l'école en partage et en héritage. Devant les difficultés du système éducatif liées à une myriade d'aveuglements volontaires ou involontaires, le gouvernement n'a jamais pour autant démissionné. Le Protocole d'accord signé avec les acteurs du système éducatif en porte témoignage. Aussi, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire, initiée par le Chef de l'Etat, ainsi que le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) et le PAREC ont permis, notamment, la construction de 765 salles de classe en 2019 afin d'améliorer les capacités d'accueil des élèves et apprenants. De même, l'amélioration de

l'offre scolaire, l'accélération de la professionnalisation des filières de formation et le renforcement des ressources humaines par le recrutement de 2350 enseignants en 2019 et une prévision de recrutement de 2000 enseignants et de 50 conseillers d'orientation avant la fin de l'année 2020 participent à cette détermination du gouvernement devant la problématique éducative. Cinq (05) nouveaux établissements et centres de formation technique, notamment à Cinkassé, Borgou, Blitta, Agou et Badou seront également ouverts.

Un accent particulier continue d'être mis sur la qualité de la formation professionnelle avec la poursuite de la construction des instituts de formation en alternance pour le développement à distance (IFAD). Nous continuerons de garantir l'égal accès à chaque enfant au savoir, loin des pressions familiales ou des fractures sociales. Je salue à cet effet, le lancement des travaux de la construction de l'IFAD BTP à Lomé. Avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers, le cap de la construction, de la réhabilitation et l'équipement des établissements scolaires et centres de formation technique et professionnelle sera maintenu avec rigueur et vigueur.

Notre principal challenge sera de renforcer les approches de formation centrées sur l'alternance entre l'école et l'entreprise pour être sûr de donner les meilleurs outils d'insertion professionnelle à nos apprenants.

Aussi et conformément au plan sectoriel de l'éducation, une politique quinquennale de recrutement ambitieuse sera-t-elle menée sur fond de réformes institutionnelles et digitales au service d'une éducation de qualité.

Suivant la feuille de route gouvernementale, nous devons encore en faire davantage car quand l'Ecole va, la République va. L'amélioration des capacités d'accueil, la qualité de l'enseignement et les réformes, institutionnelles et structurelles, sont en effet au cœur de l'agenda éducatif afin de mettre les enseignants, les élèves et les apprenants dans de meilleures conditions de travail. La formation et l'évaluation des enseignants seront accentuées au titre de la formation tout au long de la carrière. La revalorisation du statut de l'enseignant qui tient l'intelligence et l'âme de

l'élève reste un impératif de la réforme du système éducatif. Nous devons aussi célébrer nos valeureux enseignants qui sont aussi des Louis Germain d'Albert CAMUS ou encore les grands serviteurs du service public scolaire de Jean JAURES. Mesdames, Messieurs, Nous avons, toutes et tous, le devoir et le pouvoir de faire réussir encore cette année scolaire exceptionnelle, car ne l'oublions pas, l'éducation, c'est la famille qui la donne et l'enseignement c'est l'Etat qui le donne. Mesdames, Messieurs, L'année scolaire 2020-2021 est sanitaire spéciale. En lien avec le protocole sanitaire PRECOLIYFT en vigueur, les mesures barrières continueront d'être strictement observées. Les dispositions sont prises

avec des adaptations inédites à chaque niveau de décision scolaire, déconcentrée et décentralisée.

J'invite dès lors les parents d'élèves, les collectivités locales, les encadreurs, les chefs d'établissements scolaires et de centres de formation technique et professionnelle ainsi que les élèves et apprenants à la collaboration et au respect des mesures de sécurité sanitaire dans l'enceinte et en dehors des écoles et centres d'apprentissage afin de préserver la santé de la communauté. Ensemble, relevons alors les défis scolaires et sanitaires de l'heure dans un esprit patriotique et réformiste !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Les recommandations des enseignants aux parents et aux élèves

L'année académique 2020-2021 a effectivement démarré lundi 2 novembre 2020 au Togo. Environ trois millions d'écoliers et d'élèves de l'enseignement général, technique, confessionnel et de la formation professionnelle ont repris le chemin des classes sur l'ensemble du territoire national, rapportent des sources officielles.

Et c'est une rentrée scolaire particulière qui s'ouvre en cette année en raison de la pandémie du coronavirus. Les habitudes ont beaucoup changé aussi bien au niveau des enseignants que des apprenants. Il y a notamment, le port obligatoire de masques, le lavage des mains avant d'entrer dans les salles de classe, les mesures de distanciation sociale et le système de double flux. Dans certaines écoles de la commune du Golfe 7, les élèves s'adaptent tant bien que mal à ces changements imposés par la crise sanitaire planétaire.

« Je suis venu ce matin et j'ai vu les noms affichés. Certains élèves vont suivre les cours le matin et d'autres le soir. Moi, je suis programmé pour l'après-midi. Et je dois être à l'école tous les jours à partir de 12 Heures 00. C'est nouveau pour moi, mais comme c'est la pandémie qui oblige le gouvernement à nous partager comme ça, après une semaine, je vais m'habituer. Je sais que la maladie de Covid est une réalité sinon on ne fera pas tout ce changement donc nous allons respecter les mesures barrières », a confié ATSU Komi, élève en classe de 3e au CEG Ségbé.

Au niveau des enseignants, les efforts et engagements pris par le gouvernement pour un bon déroulement de l'année scolaire, sont salués.

« Aujourd'hui, c'est le premier jour des classes. On a effectivement commencé les cours en présence de tous les élèves et enseignants. Certains parents sont là pour régler les derniers détails des inscriptions de leurs enfants. S'agissant des mesures prises par le gouvernement, nous avons reçu hier, des masques qui ont été subventionnés par

l'Etat et ces cache-nez sont vendus à 50 FCFA aux élèves et enseignants. Nous avons aussi installé les dispositifs de lavage des mains devant les classes et dans la cour de l'école. Nous espérons que comme promis, l'Etat va vite construire des classes supplémentaires et recruter des enseignants pour le bon déroulement de l'année en ces périodes de Covid-19 », a laissé entendre AKPOSSOU Komlan, Directeur de l'EPP Ségbé.

Face à la menace de la pandémie, ce dernier demande aux parents et aux élèves de faire leur part de travail afin d'accompagner les efforts du gouvernement et du personnel d'encadrement.

« Nous avons été spécialement formés. Et en tenant compte de cette formation, nous avons donné l'ordre aux parents de mettre à la disposition de leurs enfants depuis la maison, des assiettes, des cuillères, la bouteille d'eau et autres accessoires dont ils auront besoin pour la récréation. Parce qu'il n'est plus possible aujourd'hui que les enfants utilisent les mêmes assiettes et autres à cause la pandémie du Coronavirus. Si les parents tiennent à la santé de leurs enfants, ils doivent impérativement accompagner les efforts du gouvernement, ce qui nous facilitera la tâche afin que nous puissions aussi pour notre part veiller au respect des mesures barrières dans les écoles pour éviter les contaminations », a-t-il ajouté. Cette rentrée scolaire 2020-2021 étant particulière la responsabilité de tout un chacun doit être engagée afin d'éviter la propagation de cette pandémie.

L.R.

PROGRAMME D'APPUI AUX PISTES RURALES (PAPR)

L'Etat exige plus de rigueur et de discipline de la part des entreprises nationales des BTP

Le programme d'appui aux pistes rurales (PAPR) lancé en 2019 connaîtra un coup d'accélérateur avec Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé. Le gouvernement qui a déjà mobilisé 23 milliards de F Cfa va donner une priorité aux pistes cotonnières et café-cacao.

En effet, le PAPR s'intègre dans la politique de développement des infrastructures routières. Tourné vers l'appui au secteur agricole à travers la réhabilitation des pistes, il vise à améliorer l'accès des ménages et des producteurs agricoles aux intrants ainsi qu'aux marchés, en vue de contribuer à l'accroissement de leurs revenus et au développement socio-économique dans les zones rurales.

Sur le terrain, les travaux seront coordonnés par le nouveau ministère du désenclavement et des pistes rurales. Selon le directeur de la communication de la Présidence de la république, Kouessan Yovodevi, il s'agit d'« *un département d'importance capitale pour le transport et l'écoulement des produits agricoles, quand on sait que l'acheminement des produits des zones enclavées vers les villes reste une source de préoccupation majeure pour les populations qui vivent dans les localités isolées* », Ainsi, la mission du ministre Bouraïma Kanfitine Tchede Issa est double : renforcer les pistes existantes et ouvrir de nouveaux chantiers. « *Les travaux entamés pour le désenclavement des zones rurales seront poursuivis et renforcés, afin d'arriver véritablement à faciliter le transport des produits agricoles et de réduire les factures territoriale* », croit savoir un interlocuteur à la Présidence. Selon les prévisions, 4000 km de pistes rurales seront réalisées d'ici trois ans.

Rappel à l'ordre

Les entreprises togolaises de travaux publics chargées de la réalisation de 4.000km de pistes rurales ont été rappelées à l'ordre vendredi par Bouraïma Kanfitine Tchede Issa, ministre du Désenclavement et des Pistes rurales. « *Je voudrais signifier à nos PME que le chef de l'Etat a voulu leur donner encore la chance de pouvoir s'exprimer. Il n'est plus question de commettre les mêmes erreurs pour connaître les mêmes désastres. Il leur faut de la rigueur, de la discipline et de l'honnêteté* », a-t-il déclaré. Dans le passé, des projets ont été interrompus en raison de la négligence des entreprises. Le ministre effectue depuis quelque temps une tournée régionale afin d'aller à la

rencontre des différents acteurs et de leur transmettre les nouvelles exigences venues du sommet de l'Etat.

Le Togo a eu à bénéficier d'une enveloppe de 10 millions d'euros (6,5 milliards FCFA) de la République Fédérale d'Allemagne, destinée au financement de la 3ème phase du Projet d'appui aux pistes rurales (PAPR). Une cérémonie de signature d'accord de don s'était déroulée, entre le ministre de l'économie et des finances et l'ambassadeur allemand, en présence de plusieurs officiels dont les ministres en charge des transports et de l'agriculture. Cet appui (qui vient s'ajouter à ceux déjà effectués par l'Agence Française de Développement notamment) permettra d'élargir le programme aux autres secteurs de productions agricoles en contribuant au désenclavement de certaines zones. Dans cette optique, les pistes situées en zones de production de coton, café ou cacao devraient être particulièrement visées. « *Les pistes rurales jouent un rôle crucial dans la réduction du seuil minimum de pauvreté des populations rurales, à travers le désenclavement des zones de production et la libre circulation des biens et des personnes* », a, à ce titre, rappelé Sani Yaya lors de la cérémonie.

Atteindre le cap de 60%

Si plus de 2500 pistes ont été réhabilitées entre 2016 et 2018, le Togo veut franchir un nouveau cap dans ce domaine, en vue de faciliter l'émergence rapide de pôles régionaux générateurs de croissance. Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé en a d'ailleurs fait l'une des priorités de son nouveau quinquennat. Dans la lignée des grands chantiers déjà entrepris ou en cours d'exécution, le Togo prévoit de construire ou réhabiliter 400 km de routes ainsi que 4000 km de pistes rurales. L'objectif visé à travers ces travaux est de rendre accessibles par la route, toutes les communautés togolaises et de baliser la voie à leur développement. Notons que le pouvoir du Togo porte l'ambition d'atteindre à l'horizon 2025, le cap de 60% de routes revêtues, via des projets de réhabilitation du corridor de développement, de construction et de réhabilitation des voies

transversales et de désenclavement, indique-t-on. En ligne avec cet objectif, le pays a ouvert plusieurs chantiers routiers, notamment les travaux d'aménagement et de modernisation de la voie Avépozo-Aneho. Dans le même registre, il est à rappeler entre autres, le projet routier Lomé-Kpalimé en cours et celui de la voirie de la ville de Kpalimé. Les lacunes des entreprises BTP

Il faut souligner que les entreprises nationales de BTP ont énormément de difficultés à décrocher des marchés au Togo et dans les pays de l'UEMOA. C'est le constat dressé qu'a eu à dresser l'Agence d'exécution des travaux urbain du Togo (Agetur-Togo). Et pour cause. Les BTP togolais à part quelques unes sont en manque d'expérience et ne mettent pas la discipline et la rigueur dans l'exécution des chantiers qui leur sont donnés.

En collaboration avec le Centre de développement des entreprises (CDE) de l'Union Européenne et l'Association africaine des



agences des travaux d'Intérêt public (Africatip), l'Agetur-togo a décidé de lancer un programme destiné à élever le niveau d'expertise dans ce secteur.

Les entreprises togolaises sont capables de réaliser des travaux d'excellente qualité, mais en amont, ça patine. Des cycles de formation ont été faits pour deux semaines à Lomé. Ils s'adressent aux sociétés de BTP aux bureaux d'étude aux cabinets d'architectes avec des cours en planification de chantiers, en maîtrise des coûts et au montage des dossiers d'appels d'offres.

Le directeur général de l'AGETUR-Togo, Momboza Halaoui, explique que « les difficultés des entreprises togolaises se résument surtout

à un manque d'expérience dans les appels d'offres ». Des lacunes qui ont pour conséquence « *de faire des offres trop basses parce qu'elles se sont trompées dans les estimations, ou elles ne savent tout simplement pas faire une planification dans l'exécution des travaux* », déplore-t-il

L'Agence africaine des agences d'exécution des travaux d'intérêt public regroupe 21 agences de 18 pays d'Afrique. Cette fois-ci avec la nouvelle donne le gouvernement sera beaucoup plus regardant quant aux marchés qu'il donner aux entreprises des BTP togolaises. La rigueur et la discipline seront la règle d'or dans l'exécution des contrats.

Abass ISSAKA

LA DIGITALISATION EN MARCHE

Le Casier judiciaire informatisé sera bientôt opérationnel au Togo

Les Togolais pourront d'ici peu effectuer une demande en ligne et obtenir leur casier judiciaire sans avoir à se déplacer. Le projet d'informatisation de ce fichier, entamé depuis maintenant 03 ans, est dans sa phase finale et devrait bientôt être opérationnalisé avec le lancement d'une phase pilote à Lomé.

Concrètement, pour une demande de casier judiciaire en ligne, le citoyen aura dorénavant deux choix nécessitant la disponibilité de l'internet : l'utilisation d'un site Web qui sera spécialement dédié, ou l'utilisation d'une application mobile (téléchargeable dans « Play Store »).

A travers la mise en route prochaine de ce précieux

sésame, indispensable à la constitution de nombreux dossiers administratifs au Togo, les autorités judiciaires entendent résoudre les problèmes de lourdeur administrative, de temps et d'argent.

Le demandeur n'aura surtout plus besoin de retourner à son lieu de naissance pour l'avoir, comme cela se fait actuellement.

Rappelons que l'informatisation du casier judiciaire s'inscrit dans le cadre du processus d'informatisation des chaînes judiciaires entamé depuis 2014, dans le but de renforcer les moyens de fonctionnement de l'Administration et la célérité des prestations des services judiciaires.

Un fichier national des condamnations est créé et renferme l'ensemble des condamnations du Togo. Les tribunaux sont désormais interconnectés et sur les 30 tribunaux, 18 figurent déjà dans l'intranet judiciaire.

SANTÉ

Chasse aux vendeurs de produits périmés dans les prochains jours

Les commerçants, vendeurs de produits périmés sur le marché togolais, encouront de graves sanctions. Elles peuvent être pécuniaires, pénales et diverses à l'endroit de toutes ses personnes qui s'offrent à ce type de commerce.

En effet, il a été donné aux autorités togolaises de constater que des commerçants véreux falsifient la date de péremption de leurs produits afin de les commercialiser. Au regard de la loi portant organisation de la concurrence au Togo, le gouvernement entend sévir. Les sanctions encourues par ces commerçants vont

de 2 à 5 millions de francs CFA pour les pratiques anti-concurrentielles et de 50 mille à 2 millions de francs CFA pour les pratiques déloyales.

A en croire Gbadji Kokou Vignon, Chef division réglementations et contentieux à la direction du commerce intérieur et de la concurrence, « *ces deux peines sont cumulatives et peuvent aller de 6 mois à 2 ans de*



prison », selon la loi.

Ainsi, ces commerçants d'articles périmés s'exposent à des amendes et peuvent même finir en prison ou seront contraints de fermer les locaux qui abritent leur activité, informe-t-on.



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR

ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

Au sujet de la configuration du gouvernement même, Dr Ekué et l'UFC soulèvent que contrairement à l'idée de gouvernance de concertation qui a prévalu dans le message politique d'Unir lors de la campagne présidentielle de février 2020, ce gouvernement semble n'avoir qu'une seule couleur politique. « C'est le retour au régime du «winner takes all», selon eux. Effectivement, ça ne peut pas autrement. Les gagnants ont tout pris. L'UFC partageait-elle le programme du parti Unir ? That's the question. Un parti se crée pour prendre le pouvoir et l'exercer pour mettre en application le programme de son projet de société. Quand le RPT avait accepté de travailler avec l'UFC à travers un accord politique, dit « accord des braves », on a vu ceux que le parti de Gilchrist Olympion



a envoyés au gouvernement. Des incompetents. Ce qui a beaucoup empiéter à la mise en œuvre du programme du RPT après 2010. Cette situation a continué avec le parti Unir on n'a pas vu des résultats probants avec les ministres UFC. Un

parti qui gagne les élections se charge à lui seul de l'exécution de son programme. C'est ce que Dr Ekué devrait savoir. On ne compose pas le gouvernement pour des gens qui vont seulement à la mangeoire. Un parti qui gagne gouverne seul en mettant en exécution son programme de société. A charge pour lui de rendre compte au bout de son mandat à ceux qui l'ont élu. Si c'est bon les populations vont lui redonner leur confiance et si c'est mauvais elles vont le sanctionner. Alors pour cette mandature, Faure Gnassingbé a pris ses responsabilités et entend s'assumer. Il n'a pas voulu faire des mélanges inutiles qui ne vont pas lui être utiles. Alors Messieurs de l'UFC, quand quelqu'un gagne, c'est lui qui dirige. Pour l'instant, l'UFC n'a qu'à s'occuper de ses moutons.

Coin du civisme

La problématique des feux tricolores

C'est la pagaille qui s'observe tous les jours à de nombreux carrefours de la capitale. Les feux tricolores ne fonctionnent pas. Un problème technique qui touche le centre de régulation. Le problème est récurrent. Les grands carrefours comme Limousine, Deckon et beaucoup d'autres encore sont difficilement gérables par les forces de sécurité. Il arrive même que les feux affichent en même temps le rouge et le vert. Ce qui met les automobilistes dans une situation compliquée. Faut-il passer ou s'arrêter ?

Lorsque les feux de signalisation sont HS ou à l'orange clignotant, la priorité est aux voitures qui arrivent de la droite. C'est ce que dit le code de la route, mais que ne respectent pas vraiment les conducteurs.

Une bonne partie du réseau des feux tricolores dans la capitale donne des signes de grande fatigue. Certains restent tout simplement bloqués sur le rouge ou sur le vert – ce qui est un vrai danger pour les automobilistes – d'autres ne s'allument plus du tout. Les services techniques de la ville de Lomé sont à la manœuvre pour réhabiliter la signalisation. Une mission complexe qui ne se limite pas au changement d'ampoules, mais nécessite une programmation informatique très complexe.

Une fois les feux remis en état, il faudra que les usagers de la route



se disciplinent et respectent les arrêts. Le non respect des feux tricolores est puni par la loi, mais encore faudrait-il que ces feux de signalisation existent ou soient opérationnels. Sur bon nombre d'artère de la capitale, les pouvoirs publics donnent l'impression aux usagers que l'installation de ces dispositifs sur les routes est un simple ornement plutôt que pour la régulation de la circulation.

Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas possible d'avoir des feux tricolores non opérationnels durant des heures voire des jours sans la moindre action des services techniques de la mairie ou de la préfecture.

Dans plusieurs carrefours, les trois feux sont allumés au même moment et ne s'éteignent guère. De l'autre côté (en venant d'Agoè ou en venant d'Adakpamé), c'est

deux feux (vert et rouge) qui fonctionnent au même moment sans s'éteindre non plus.

La non opérationnalisation des feux à ce carrefour en T est une chose fréquente. Mais, jamais pas de présence policière sur les lieux pour faciliter la circulation aux usagers. Des risques d'accident ont souvent été enregistrés à cet endroit.

A la mairie de Lomé ou à la préfecture du Golfe, un important budget est alloué à l'entretien des feux tricolores. Donc, rien ne saura expliquer cette indifférence des autorités municipales ou de la préfecture face aux dysfonctionnements récurrents des feux de signalisation.

A terme, l'on ne se contentera que de déplorer des accidents en évoquant à chaque fois la cause humaine. Et pourtant,...

Courtes contre la montre

Gouvernance concertée

Dans sa perspective de donner un nouveau souffle au gouvernement et de chercher à gouverner autrement, Mme le Premier ministre innove. De tous les premiers ministres qui ont défilé à la primature elle est la seule à accorder une interview à un média local. Une attitude qui a réjoui beaucoup de Togolais. Elle y était pour présenter son plan d'action. Ainsi, dans un entretien accordé jeudi dernier à la TVT (télévision publique), Victoire Tomégah-Dogbé a indiqué qu'un nouveau rythme serait désormais imprimé à l'action gouvernementale. « La pauvreté n'attend pas et il faut après la page des élections tournées, se mettre au travail. Notre préoccupation, c'est de s'atteler à l'amélioration des conditions de vie des populations en se basant sur un mode de gouvernance concerté », a-t-elle déclaré. La cheffe du gouvernement souhaite de la rigueur et de la cohérence dans l'action, mais aussi de la discipline de la part de l'équipe gouvernementale. « Ce n'est pas une exigence protocolaire mais un engagement à la fois individuel et collectif. C'est une gouvernance axée sur les résultats », a martelé Mme Tomégah-Dogbé. Lors de son intervention, elle a appelé de ses vœux l'engagement des investisseurs privés pour financer les grands projets de développement. Elle s'est également engagée à créer 500.000 emplois et à construire 25.000 classes en cinq ans. Mais l'essentiel n'est pas de faire des annonces. Ce que les Togolais veulent de transformer ses annonces en réalité.

Une fonction essentielle de l'Assemblée

Députés et assistants parlementaires ont suivi une session de formation consacrée au contrôle parlementaire. Le principe sur lequel repose le parlementarisme est le suivant: un organe représentant le peuple et issu d'élections libres et démocratiques joue un rôle prépondérant dans le processus de décision politique, tout en coopérant avec le pouvoir exécutif selon des règles préétablies. La constitution exige du gouvernement qu'il dispose de la confiance de cet organe représentatif. On appelle contrôle parlementaire (ou contrôle du gouvernement) l'ensemble des procédures et moyens dont disposent les parlementaires pour analyser, surveiller, discuter et vérifier l'activité du gouvernement. Agissant au nom et dans l'intérêt du peuple, l'Assemblée nationale peut ainsi s'assurer que la politique et l'action du gouvernement sont efficaces et adaptées aux attentes des citoyens. Avec le pouvoir législatif, le contrôle parlementaire est l'une des deux fonctions essentielles de l'Assemblée. « Le contrôle parlementaire est un élément important du dispositif de suivi-évaluation des politiques publiques et de l'action gouvernementale dans la bonne gestion des ressources publiques. Ce contrôle constitue un facteur de bonne gouvernance », a déclaré Awa Cissé Wagué, représentante de la Banque mondiale au Togo. Cette formation est justement financée par la Banque mondiale et l'UE dans le cadre du programme d'appui à la gouvernance économique (PAGE).

Pétrolegate : ça sent le roussit

Le Pétrole-Gate, cette affaire de détournement de fonds sur les commandes des produits pétroliers au Togo, révélée par le confrère Ferdinand Ayité et son journal L'Alternative, connaît un nouveau rebondissement. L'audit enclenché par le gouvernement dans le cadre de cette affaire vient d'être clôturé. Le rapport a été déposé sur la table du gouvernement depuis hier lundi, apprend-on. Selon les informations, les résultats de l'enquête sont aussi croustillants que ce que le journal L'Alternative avait publié. L'audit aurait permis de découvrir tous les rouages de la machine de détournement de fonds installée au Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP). A en croire certaines indiscretions, le fonds total détourné dépasse largement les 500 milliards FCFA avancés par le confrère L'Alternative dans ses colonnes. Selon nos sources, l'une des principales recommandations faites par les inspecteurs des Finances et du Trésor ayant effectué l'audit est la révocation du trio constitué par les Adjakly père et fils et l'actuel Coordonnateur général par intérim du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) Kondoh Komla Koffi, et leur mise à la disposition de la justice. Beaucoup de grandes personnalités sont impliquées. Les auditeurs leur ont demandé d'aller verser les fonds indûment perçus au trésor. Les juges doivent avoir les couilles pour dire le droit dans cette affaire.

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA

90 16 49 87 / 90 85 85 22

Responsable commercial

Bertine ADJAH

90 36 97 10

Mise en page :

A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr

ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'INSEED livre les résultats

En présence du ministre de l'économie et des finances, M. Sani Yaya, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a présenté le 29 octobre dernier, les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019.



Organisée dans les huit pays membres de l'UEMOA, elle a permis de collecter des données auprès de 6171 ménages sur l'étendue du territoire togolais.

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) a organisé le jeudi 29 octobre 2020 dans la salle CEDEAO du CASEF, une rencontre de présentation des indicateurs issus de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019. Cette enquête, organisée dans les huit (08) pays membres de l'UEMOA dont le Togo permet d'actualiser les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et de pauvreté tout en les rendant comparables dans les Etats membres de l'Union.

Il résulte que l'enquête EHCVM 2018-2019 a permis de collecter des données auprès de 6171

ménages sur toute l'étendue du territoire national. Après extrapolation des données, on dénombre 1 812 591 ménages touchés par l'enquête pour une population de 7 635 896 habitants, dont 52,3% de femmes. La population urbaine représente 41,0% de la population totale, les moins de 15 ans représentent 43,5% de la population totale et les plus de 64 ans, 3,4%.

Les principaux résultats révèlent que le seuil de pauvreté, calculé selon la nouvelle méthodologie est de 273 628,3 FCFA par personne et par an. L'incidence de la pauvreté, déterminée à partir du seuil calculé, se situe à 45,5% au niveau national (2018-2019) contre 58,7% en 2011 et 51,1% en 2015. L'agglomération de Lomé connaît l'incidence la plus basse avec une proportion de 22,3%. La région centrale et la région des plateaux ont des

incidences de pauvreté qui ne sont pas loin de la moyenne nationale (respectivement 47,3% et 48,9%). La région des savanes a l'incidence de pauvreté la plus élevée (65,1%). C'est le Ministre de l'économie et des finances, Sani YAYA, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre qui a regroupé des cadres de l'administration publique, des représentants d'organismes internationaux, des organisations de la société civile, des partenaires au développement ainsi que des médias.

Dans son allocution de circonstance le Ministre Sani YAYA a indiqué que ces nouvelles données statistiques vont servir au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement 2018-2022, de la déclaration de politique générale du gouvernement, ainsi qu'à la mesure des progrès dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans notre pays. Il a remercié les différents partenaires techniques et financiers de notre pays qui soutiennent le développement du système statistique national, particulièrement la Commission de l'UEMOA, la Banque mondiale, AFRISTAT et les autres partenaires pour leurs appuis techniques et financiers durant tout le processus de réalisation de l'enquête, du traitement et de l'analyse des données.

La prochaine étape sera la dissémination des résultats à Lomé et dans les cinq régions du pays.

T.B.

PRIMATURE:

Etsri Homévor remplace Simféitchéou Pré

Les probables nouvelles occupations de l'ancien DC

Simféitchéou Pré n'est plus Directeur de Cabinet de la Primature. Il est remplacé à ce poste par Etsri Homévor, jusque-là Secrétaire général du ministère de la Planification. Le nouveau Directeur de cabinet de la Primature a pris ses fonctions lundi.



La cérémonie présidée par le Secrétaire Général du Gouvernement au nom de Son Excellence Madame le Premier Ministre, a été essentiellement marquée par l'échange des documents entre les deux personnalités en présence du personnel de la Primature.

Le Ministre Kanka-Malik Natchaba, Secrétaire Général du Gouvernement, a félicité le ministre Pré Simféitchéou, Directeur de cabinet sortant, pour son professionnalisme, sa rigueur et son engagement au service de la nation avant de lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. M. Pré Simféitchéou a rendu grâce à Dieu pour ces moments passés à la Primature et un vibrant hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour la confiance placée en lui. Il a témoigné toute sa gratitude à Son Excellence Madame le Premier Ministre, Cheffe du Gouvernement Victoire S. Tomégah-Dogbé et au personnel pour la collaboration. M. Pré a appelé l'ensemble du personnel à se mettre à la disposition du nouveau Directeur de cabinet à qui, il a souhaité beaucoup de succès.

Le nouveau Directeur de cabinet M. Etsri Homévor a, remercié les plus hautes autorités du pays pour la confiance et son prédécesseur pour les résultats de coordination. Pour mener à bien sa mission, M. Homévor compte sur l'engagement, le professionnalisme et la diligence du personnel dans le traitement des différents dossiers et contribuer ainsi, à la réalisation du plan d'actions du gouvernement et relever les défis de développement du pays.

Avant sa nomination, M. Etsri Homévor était Secrétaire Général du ministère de la planification.

Vers la NSCT

Officiellement remplacé le lundi 2 novembre à la direction de cabinet de la Primature togolaise, Pré Simféitchéou devient le président du Conseil d'administration de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), l'ex-Sotoco en cours de privatisation. Pré ne va donc pas chômer.

Il succède, à ce poste, à l'ancien ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Kossi Messan Ewovor, nommé en mai 2020 et décédé dans la nuit du 29 au 30 août 2020. D'après 'Flambeau des démocrates', l'ex-directeur de cabinet de la Primature – en poste depuis 2008 – a déjà présidé deux réunions le 30 octobre 2020 avec ses nouveaux collaborateurs à Lomé. Outre ses nouvelles fonctions de PCA de la NSCT, Pré Simféitchéou officie également « à la Présidence où il a en charge le portefeuille de la Planification ».

En rappel, le parlement togolais a voté le 29 juin 2020, un projet de loi portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'État (60%) dans le capital de la société qui, incessamment, passe sous contrôle du groupe singapourien Olam. Cette autorisation « permettra à l'Etat de rentrer en négociation avec le groupe Olam », selon le ministre Sani Yaya de l'Economie et des Finances. « Cette volonté de céder tout ou partie de ses actions dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier », avait-il ajouté au Parlement.

L.M

LA VIE DES AGENTS DE SANTÉ EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Le Collectif des syndicats de la santé a rencontré les Ministres MJIYAWA et Bawara

Le collectif des syndicats de la santé ont rencontré le Ministres MJIYAWA et BAWARA en présence des SG des centrales syndicales au cabinet du ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel au soin.

La rencontre a commencé à 11h 30 par une minute de silence en mémoire d'un camarade médecin rappelé à Dieu suite à la COVID-19.

Après le mot de bienvenue du Ministre BAWARA, le porte parole des centrales syndicales a pris la parole pour rappeler l'objectif de la rencontre qui est celui de partager les difficultés que vivent les agents de santé dans ces périodes de crise sanitaire de la COVID-19.

Sans transition, la parole est donnée au porte parole des syndicats de la santé pour exposer les préoccupations de ses camarades. Appuyé par les autres responsables syndicaux de la santé, il a relaté point par point les doléances des agents de la santé. Il s'agit de:

1- assurance vie

2- la prime spéciale COVID-19

3- protection du personnel

4- recrutement du personnel

5- le reclassement de certains agents du CHU-SO

Les réponses des Ministres sont les suivantes :

1- assurance vie : un accord est signé avec l'institution d'assurance et le document sera Rémi au collectif à la fin de cette rencontre. Le représentant de l'INAM qui a pris part à cette réunion a confirmé l'effectivité de cette assurance.

2- prime spéciale COVID-19 : le gouvernement opte pour un forfait don ni le montant ni les modalités d'attribution ne sont pas définis. Les ministres n'ont pas pu éclairer les syndicats par apport a la prime forfaitaire du gouvernement et au forfait de formation de la

coordination. Le flou demeure. 3- protection du personnel : les ministres ont une fois encore réitéré la volonté de protéger le personnel de santé. Face au manquement révélés dans chaîne de distribution du matériel les ministres proposent que les structures associent les syndicats dans leur cellule des commande.

4-le recrutement du personnel: le ministre BAWARA a promis réunir dans un bref délai tous les départements impliqués dans ce processus notamment les finances et la santé pour évaluer les impacts budgétaires et organiser le concours cette année 2020.

5- le reclassement de certains agents du CHU-SO: le DRH du ministère de la santé a rencontré le directeur qui a dit qu'il est à l'étape du paiement des arriérés des avancements, ce dossier sera pris en compte

(Suite à la page 7)

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Trois péages automatisés pour fluidifier le trafic routier

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) s'est engagée dans un processus d'automatisation des péages. Vendredi dernier, les premiers postes de péages automatisés ont été lancés par la Cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé.

Trois péages sont automatisés pour l'heure à savoir ceux de Davié sur la nationale n°1, de Vodougbe sur la nationale n°2 et d'Aképédo sur le grand contournement. Les ouvrages qui ont nécessité un financement de 678 millions FCFA.

Avec l'automatisation des péages, les usagers pourront payer par carte, par vignette ou par téléphone. Il n'y a donc plus de temps à perdre. Les usagers pourront accéder aux moyens de passage au niveau des voies de distribution grâce aux vignettes, cartes configurées par la SAFER.

Les usagers ont le choix entre le système classique, le système de carte d'abonnement et le système de vignette pour procéder au paiement. Ils pourront s'orienter sur les postes de péage en fonction

du mode de paiement qu'il a choisi.

Pour le Directeur général de la SAFER, la politique vise à favoriser un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace des postes de péage. Atoute Awina Outchantcha a expliqué que les travaux ont donc pris en compte plusieurs volets, notamment, l'intensification du système de surveillance à distance avec à la clé, le doublement du nombre de caméras. Les postes automatisés sont directement synchronisés à la Direction de la SAFER.

Zouréhatou Kassa-Traoré, Ministre des Travaux Publics annonce que le processus d'automatisation va s'étendre aux autres péages sur toute l'étendue du territoire national.

LITIGES FONCIERS:

Le notaire, un maillon incontournable dans l'obtention d'un acte de contrat de vente de terrain

Depuis 2018, le Togo dispose d'un nouveau code foncier et domanial qui concilie sagement le droit coutumier et celui moderne.

Pour le Togo, se débarrasser des démons des litiges fonciers est un impératif pour consolider le fruit de l'amélioration du climat des affaires. Ce processus a permis des innovations à l'instar de la modernisation des services cadastraux et la numérisation des titres fonciers. Le notaire est un maillon incontournable pour la mise en application de ce code foncier. Il a pour mission de faire de la promotion de la gouvernance foncière, son cheval de bataille. Pour assurer efficacement sa fonction dans ce cadre réglementaire en pleine mutation, le notaire a besoin de s'approprier de tous les outils et de communiquer autour de ceux-ci.

C'est l'exercice auquel se sont livrés les notaires du Togo ce vendredi 30 octobre face aux médias.

« Le notaire est trop cher !! », cette phrase suffit largement aux populations pour ne pas associer un notaire à l'acte du contrat de vente d'un terrain. Plusieurs citoyens font une confusion sur le rôle du notaire dans le processus de la création du titre foncier. L'objectif de la rencontre avec la presse est d'éclairer l'opinion sur les attributions du notaire et les motiver à venir vers les notaires dès l'entame de ce processus.

« Nous avons rencontré la presse pour relever les appréhensions que les populations ont sur le rôle du notaire dans le processus de création de titre foncier. Parfois, on vous demande certains documents qui en réalité ne sont pas des documents requis. Nous avons tenu à clarifier ces incompréhensions. On demande aux gens d'aller vers les notaires pour l'acte notarial

comme si c'était un petit papier à obtenir pour faire la procédure. Ça ne se passe pas comme cela. L'acte délivré par le notaire, c'est l'expédition de l'acte du contrat que vous avez signé chez le notaire. L'original du contrat demeurant dans les archives du notaire. C'est une copie d'année d'expédition de cet acte après enregistrement du contrat de vente qui est délivrée au client pour poursuivre la procédure » a clarifié Mr Tcha Plinga Ebezou, Notaire.

Les notaires invitent les populations à plus de curiosité en venant vers eux pour avoir la bonne information, car, selon eux, il vaut mieux un conseil avisé qu'un contrat mal négocié. C'est l'unique moyen pour éviter de mal acheter un terrain et regretter après.

Pour établir son titre foncier, les notaires expliquent la procédure:

« La première des choses à savoir pour établir son titre foncier est qu'avant toute procédure d'acquisition, il faut s'adresser à son notaire. Il est à même de vous conseiller sur la qualité du terrain et de celui qui vend. Qui signe le contrat de vente avec vous ? Qui a le droit de propriété ? Le terrain souffre-t-il d'un problème ? Appartient-il à une collectivité ? Le notaire vous guide dans ces recherches importantes. Et si tout est normal, on passe à l'étape suivante qui est la conclusion du contrat signé. Le notaire va enregistrer à l'Office togolais de recette en payant les droits et rédige l'expédition à partir de l'acte enregistré et la délivre pour la continuité. Le notaire vous représente dans la continuité de la création du titre dans les formalités post-enregistrement et recueil pour vous le titre auprès de

l'administration » a expliqué Mr Tcha Plinga.

Par rapport au coût de prestation du notaire qui constitue le blocage, la plupart du temps, les notaires estiment que ce n'est qu'une idée reçue. « Ce que vous aurez remarqué est qu'il y a beaucoup d'intermédiaires qui s'ingèrent dans le système foncier soit disant qu'ils vont faire des procédures pour le compte de l'acheteur. Ce sont eux qui baratinent les populations avec ces idées en leur disant que le notaire est cher. J'aimerais vous rappeler que le notaire en réalité, est institué par l'Etat. Il est collecteur d'impôts pour le compte de l'Etat dans un premier temps. Toutes les tâches dans le processus du foncier sont recueillies par lui et payées à l'OTR. Son rôle est d'éviter au maximum à l'acheteur d'aller en justice. La population doit venir vers le notaire. N'ayez pas peur du notaire. Ceux qui vous demandent de ne pas venir vers nous reviennent toujours chez le notaire pour payer parce que le notaire est incontournable dans le processus. Vous payez plus cher en donnant à un intermédiaire ce rôle. Mieux vaut venir vers nous » a-t-il lancé.

Le notaire est le conseiller impartial de deux parties. Il prévient les conflits, sécurise et renforce la confiance de l'acheteur.

Les notaires dénoncent la magouille de certaines personnes transformées en «notaire bis» dans les services cadastraux en délivrant des faux titres fonciers qui sont à l'origine de nombreux litiges fonciers entre les communautés. Il appelle la population à plus de vigilance. Pour information, le notaire rédige également toutes les formes d'actes (mariage, immobilier, procuration ou mandat).

ECONOMIE

Le Port autonome de Lomé classé 1er dans la CEDEAO et 5e en Afrique



Le Togo continue d'enregistrer de bonnes nouvelles. La dernière en date porte sur le classement 2019 des ports à conteneurs en Afrique.

En effet, le classement 2019 des ports à conteneurs en Afrique donne la première place au Port autonome de Lomé dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le même classement révèle que le Port autonome de Lomé est le 5e sur le plan continental, respectivement après le Port de Tanger Med (Maroc), le Port-Saïd (Egypte), le Port de Durban (Afrique du Sud) et le Port d'Alexandrie (Egypte).

Cette performance a été enregistrée grâce aux efforts des plus hautes autorités du pays ; ce qui attire davantage les investissements étrangers.

Suite de la page 6

dans les prochaines étapes. Les syndicats de la santé ont eu un soutien de taille des centrales syndicales dans les débats.

Dans les divers les syndicats de la santé ont évoqué la problématique des faux diplômes et formation sous le tas.

Acculés par de nombreuses questions, les ministres ont souhaité une prochaine rencontre dans deux semaines au plus tard pour la suite des discussions. C'est sur cette promesse des

Ministres et dans une ambiance morose que la rencontre a pris fin au tour de 12h30.

Comme par le passé, les syndicats de la santé se sont rassemblés dans le haul pour décider de la conduite à tenir: Dans un premier temps un compte rendu fidèle sera fait à la base et recueillir d'elle des propositions des actions à mener. puis un communiqué de presse sera l'étape suivante.

**Fait à Lomé le 27/10/2020
Le collectif**

REMERCIEMENTS

La famille TCHAKEI à Bafilo et à Lomé
La Famille YACOUBOU à Lomé, Aguidigbadé (préfecture de Tchoudjo) et à l'étranger.
La Famille Abdoulaye à Lomé et à Wassarabou

Monsieur TCHAKEI Youwessodjo, officier de police à la retraite et sa famille

Monsieur TCHAKEI Essowavana, Président de la 3ème chambre de la Cour des comptes et sa famille à Lomé

Madame TCHAKEI Tchédre Arezouma, épouse Salami, chef section titre d'accès au Port Autonome de Lomé à la retraite et sa famille à Lomé

Monsieur TCHAKEI Tchédre Barra, Conseiller en communication du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise et sa famille à Lomé

Commandant TCHAKEI Tchédre Akpo, Commandant

de la gendarmerie Savanes-Centre et sa famille.

Monsieur HALADOKO Awémewélou, Chef service communication au Port Autonome de Lomé et sa famille à Lomé.

Union des Dikeni et Neveux du Togo (UDNT)

Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathies et d'affections que vous leur avez témoigné de diverses manières lors du décès, des obsèques et de la prière du 4ème jour pour le repos éternel de l'âme de leur très chère regrettée, sœur, épouse et tante

**YACOUBOU Bariétou,
Epouse TCHAKEI**

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous prie de trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude. Qu'Allah vous rende au centuple tous vos bienfaits



PARTAGE TA BONNE HUMEUR AVEC TES AMIS DÈS LE MATIN



NET MATINAL

Internet gratuit

tous les jours
entre 6h et 8h

**Rechargez ou achetez 500 F et plus
de crédit et bénéficiez d'Internet gratuit
pendant 3 jours**

50 mégas offerts tous les jours de 6h à 8h pour toute recharge de forfaits cumulés de 500F et plus par jour, dans les Points De Ventes agréés ou par TMoney.
Promo valable jusqu'au 02/12/2020. Plus d'infos au 888.

@togocom.tg | @togocom_tg

togocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg